



FÉDÉRATION NATIONALE
DES ARTISANS DU TAXI



Pour tout nouvel adhérent

La cotisation pour la première
année est portée à 105 €

Cotisation 2026

Comme convenu à l'assemblée
générale 2025 la cotisation est
portée à **210€** pour l'année
2026

Cotisation entreprise

1 ADS : 210€

30 € par ADS supplémentaires

Règlement par **chèque** libellé
l'ordre de FNAT 61

Adresse des règlements :

Mr FORGET Fabrice

1 Avenue Philippe du ROZIER

61140 BAGNOLES DE L'ORNE

Chers Collègues,

Nous vous convions à notre assemblée générale le 18 avril 2026, qui se tiendra
au circuit de karting **d'AUNAY LES BOIS 61500**(lieu-dit la haute folie).

Nous aurons le plaisir de recevoir Monsieur Bernard CREBASSA président de
la FNAT et Madame Chantal JOURDAN député de la 1ère circonscription de
l'Orne.

Accueil 9H

Début des travaux 9H30

1°Rapport Moral

2°Rapport Financier

3°Rapport de la dernière commission T3P

4°Débriefing de la CPL du 4 mars dernier

5°Echange de la profession avec Madame JOURDAN

6°Mise en place d'une application de communication FNAT

7°Mise en place d'un partenariat CAARL/FNAT

8°Plate-forme hospitalière

9°Echange avec M. CREBASSA (questions/réponses)

10°Présentation de la e facturation par le Crédit Mutuel

11°Tiers sortants

-Sortants Olivier LOUBE, Matthieu CHARTIER, Yann PROD'HOMME

-Démissionnaire Jean LALAOUNIS, Frédéric LEBLOND

Fin des travaux 13H

Apéritif offert par le Crédit Mutuel

Déjeuner et après midi karting

Réponse des participants avant le 1er avril 2026